

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 538

présenté par

Mme Fioraso, M. Jean-Michel Clément, M. Brottes, M. Gaubert, Mme Erhel, Mme Massat, M. Goua, Mme Marcel, M. Boisserie, Mme Langlade, M. Dumas, Mme Coutelle, M. Grellier, Mme Got, M. Le Bouillonnet, M. Plisson, M. Tourtelier, Mme Lebranchu, M. Cahuzac, M. Chanteguet, M. Jean-Claude Leroy, M. Eckert, M. Dussopt, M. Goldberg, Mme Le Loch et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 3

Supprimer les alinéas 9 et 10 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La dispense de stage de préparation à l'installation n'est pas nécessairement une bonne chose, même pour des entrepreneurs qui franchiraient le seuil du chiffre d'affaire annuel mentionné au II.

Il conviendrait plutôt d'adapter la formation aux chefs d'entreprises qui franchiraient ce seuil afin de concourir à la formation des entrepreneurs pour améliorer encore leurs chances de développer leur entreprise.